

La Loi du Karma.

L'origine du karma.

Tout au début de la création, chaque individu, juste avant son incarnation, reçut de la Déesse de la Liberté les paroles de réconfort suivantes:

"Mes bien-aimés, vous avez la liberté d'emporter la substance de vie pure et première sur le plan terrestre. Vous avez la liberté d'utiliser la vie dans le monde d'apparence physique selon vos désirs. Vous avez la liberté de nous invoquer tous ou n'importe qui d'entre nous, selon votre choix, pour vous assister lorsque les dynamiques d'énergies de votre propre monde ne vous sembleront pas suffisantes pour faire face aux conditions ambiantes et pour diffuser la lumière nécessaire à la réalisation du Plan divin."

Durant la période dite du "Jardin d'Eden", il n'y eut pas de discorde, et la vie sous toutes ses formes ne manifestait que la perfection. L'homme ne travaillait qu'à sa propre perfection sur le plan physique, qu'à apporter la perfection du royaume céleste sur une vibration inférieure. Comme il n'y avait pas de discorde, il n'y avait pas de karma, et comme il n'y avait pas de karma, il n'y avait pas besoin de Conseil Karmique.

Ce fut seulement après l'évènement que nous appelons "la chute de l'homme" que les choses changèrent de manière drastique et que l'homme accumula le karma à un rythme rapide.

Qu'ont dit les Grands Etres de cette Loi qui gouverne le karma ?

"L'énergie de Dieu, pure et glorieuse, chaque électron représentant la plénitude du Plan divin afflue continuellement pour l'usage de l'individu, sous la direction consciente de la Présence AY AM, et l'individu doit rendre compte de tout électron qui lui est prêté."

L'énergie est aux ordres de l'homme. L'énergie devient pouvoir par l'usage, que cela soit par le maniement d'un marteau de forgeron ou par l'usage de la toute-puissance divine pour constituer une dynamique de victoire en commandant à la lumière électronique pour manifester un décret.

La Loi de Cause et d'Effet.

Quand la Loi de l'Harmonie est violée naît le karma. Le terme "karma" est toujours utilisé dans un sens négatif. Le karma est la conséquence de l'utilisation discordante de l'énergie. Pour définir l'énergie utilisée de manière constructive, il faut employer le terme "bien accumulé".

La Loi du Karma est l'une des lois universelles de Dieu. On l'appelle parfois « Loi du Cercle », « Loi de Rétribution », ou on dit encore: "On récolte ce qu'on sème". Ce que vous mettez dans vos pensées, sentiments, paroles et actions traverse en premier lieu votre propre être et votre propre monde, pour se diriger vers la personne, l'endroit, la situation ou la chose que vous visez, et ensuite, après avoir atteint sa destination, cela (cette forme-pensée-sentiment) entreprend son voyage de retour vers vous avec plus de qualité ou de vibration qu'il n'en avait à l'origine, car vous êtes la "maison" pour cette vie et énergie. C'est pourquoi vous recevez en retour dans votre monde ce que vous avez émis, mais amplifié, que cela soit en positif ou en négatif.

Ainsi, par chaque pensée, sentiment, parole et acte, que vous dormiez ou que vous soyez éveillés, vous créez soit votre karma de souffrance, soit votre couronne de lumière.

La Loi du Karma n'est pas une menace de punition pour malfaisants, mais l'expression de la précision mathématique de la vie: chacun doit semer la semence de perfection avec une rigueur concise et mathématique; et la récolte sera exactement proportionnelle aux semailles.

Les humains ne comprennent généralement pas qu'en tant qu'expressions de vie conscientes de soi, ils sont responsables devant la Loi Cosmique pour chaque particule de cette précieuse énergie extraite du cœur de la Divinité.

Depuis la chute de l'homme, chaque individu a créé dans sa vie terrestre une certaine somme de ce qui est appelé de façon plutôt impropre "le karma destructif". Ce karma agit en divers endroits, suivant le corps qui est le responsable principal de l'offense. Par exemple, le corps physique, en perpétrant des actes de violence (actes d'agression physique), relâche une quantité formidable d'énergie mal qualifiée qui, tôt ou tard, réintégrera ce même corps physique. De la même manière, des actes de discorde sur le plan mental, comme les crimes de cruauté mentale, auront pour résultat que l'élément mental sera chargé, estampillé par l'action vibratoire de l'individu. Plus tard, ces pressions retourneront au corps mental dont elles sont issues.

L'individu qui commet des actes de cruauté émotionnelle charge la substance du plan émotionnel de certaines actions vibratoires qui se graveront dans son corps émotionnel.

Lorsqu'une vibration discordante est émise par un individu, la distance qu'elle parcourt est fonction, aussi bien à son voyage aller qu'à son voyage retour, de l'intensité avec laquelle elle est projetée. Elle obéit à la Loi du Cercle, et pendant qu'elle est absente de l'aura de l'individu responsable de son émission, elle attire sur elle-même les vibrations correspondant à sa propre fréquence, de manière que lorsqu'elle rentre à la maison, elle est accompagnée d'une bonne quantité de vibrations de pensée et de sentiment identiques à sa propre qualité initiale.

Le karma d'omission.

Il faut distinguer entre le karma de commission et le karma d'omission. Le karma de commission se réfère à l'usage d'énergie de façon discordante, alors que le karma d'omission signifie l'absence d'utilisation de cette même énergie quand bien même elle se révèle nécessaire. Par exemple, un Maître a donné une certaine leçon qui est ensuite reproduite dans un livre; quand un conférencier reprend cette information et l'interprète avec ses propres mots de manière inexacte par le fait d'une étude et d'une préparation insuffisantes, il se crée un karma d'omission.

Lorsque la Dispensation du Pont vers la Liberté fut accordée au bien-aimé El Morya, il reçut l'avertissement suivant: "Si les étudiants ne retournent pas l'énergie des dictées au travers de l'étude et de l'application, vous leur créez un karma d'omission et vous-même aurez à compenser ce karma par l'application ou en élaborant quelque projet constructif." Ce ne fut qu'après avoir accepté cette condition qu'El Morya se vit accorder la dispensation par le Conseil Karmique. C'est aussi la raison pour laquelle les lois de la Vie ne sont enseignées qu'au compte-gouttes par les gourous de l'Orient.

Voici d'autres exemples de karma d'omission donnés par les Grands Etres: "Ceux d'entre vous qui ne disposent pas de liberté financière eurent pendant un temps la fortune et les moyens de contribuer au Plan divin, mais ils les retinrent ou les dépensèrent pour les plaisirs personnels. D'autres qui souffrent de limitations du corps et de l'esprit jouirent en d'autres temps d'une parfaite santé et de l'opportunité de servir Dieu, mais ils les utilisèrent à de basses fins."

La Loi de la Réincarnation.

Pour nous familiariser avec le cycle de la réincarnation, il est utile de le diviser en quatre périodes majeures :

- 1) Abandon du vêtement (mort du corps physique),
- 2) Jugement et entraînement à la réincarnation,
- 3) Demande de réincarnation,
- 4) Nouvelle incarnation.

Changement de vêtement.

La mort n'existe pas; elle n'a jamais existé! Tout est vie qui s'exprime et se manifeste éternellement. La prétendue mort n'est qu'un retrait de la corde d'argent dispensatrice de vie par la Présence I AM, ce qui rend inactif le corps physique.

Bien que les organes soient encore présents, les yeux ne voient plus, les oreilles n'entendent plus et l'intelligence s'est retirée. Le "Je réel" se libère de cet habitat et peut entrer dans les royaumes supérieurs, royaumes de beauté, d'harmonie et de paix. L'individu ne fait que passer du royaume d'expression physique à une plus grande liberté.

La prétendue mort n'est qu'une occasion de repos et de réalignement des facultés de la conscience personnelle. Elle survient et libère l'homme des troubles et discordes terrestres pendant un temps assez long pour qu'il reçoive un influx de lumière et de force qui permettra à l'activité externe de l'esprit de reprendre le travail d'une nouvelle expérience physique.

L'entité individualisée est éternelle. Mais lorsque la forme extérieure est devenue trop discordante, la vie se retire d'elle-même. La décrépitude et la mort sont provoquées le plus souvent par l'abus et le gaspillage d'énergie sexuelle et par le manque de maîtrise émotionnelle.

Il n'y a jamais qu'une seule chose qui provoque ce que le monde appelle "mort", c'est le manque de lumière liquide dans le système nerveux.

Cette force de cohésion maintient les atomes qui constituent le corps de chair. La lumière liquide appartient à et provient uniquement de la puissante Présence I AM. Le vêtement extérieur est le réceptacle dans lequel la Présence déverse sa lumière, exclusivement dans un

but et pour un usage constructifs. Lorsque l'atteinte de ce but est constamment contrecarrée, la lumière se retire et le corps de chair, qui devrait être le temple du Très Haut Dieu Vivant, se désintègre.

L'expérience de la mort est un rappel constant de la désobéissance humain au Plan divin originel, qui est la voie divine.

Le corps physique n'est qu'un vêtement, et l'individu change de vêtement de chair aussi facilement que de manteau au cours des saisons. Habitant un corps plus fin après le transit, il est beaucoup plus vivant qu'en incarnation.

Au moment où l'âme s'apprête à quitter le corps physique, le Grand Etre qu'est le Maha Chohan, représentant le Saint-Esprit sur la Terre, se prépare à accepter le souffle final. C'est lui aussi qui, au moment de la naissance, insuffle dans le corps le premier souffle. A l'instant où il accepte le souffle final, la corde d'argent se rompt et un Ange ou un Maître Ascensionné attend l'individu, qui évolue alors dans le corps éthérique (l'âme), et l'escorte vers un Royaume magnifique, le "Ciel" selon la croyance humaine classique, pour un temps de repos.

Le corps physique ne devrait pas être enterré, mais incinéré. Par le processus purificateur de la crémation, des discordances du corps émotionnel sont transmutes, ce qui permet à l'individu d'atteindre des royaumes de lumière plus élevés. Avant la crémation, le corps devrait être conservé, non embaumé, sur de la glace ou en chambre froide pendant soixante-douze heures. Chaque fois que cela est possible, une autopsie devrait être évitée.

Dans les âges antérieurs, le corps était placé dans le Feu Sacré, et il était transmuté instantanément. Sa substance ayant rempli sa mission, elle retournait à l'universel, et cela se faisait en accord avec la grande Loi d'Éthérialisation.

Invocation pour les défunts.

"Bien-aimée Présence AY AM, Grand Directeur Divin, Archange Michel, Maîtres Ascensionnés Jésus, Saint-Germain, El Morya, Armée Ascensionnée, nous invoquons la Flamme Violette de la Loi du Pardon pour saisir et transmuter tous les faux concepts humains, formes-pensées, opinions, blâmes, entités corporelles désincarnées à l'intérieur et autour de (nommer la personne). Nous faisons appel au nom, à l'amour, à la sagesse et au pouvoir de la puissante Présence AY AM, Créateur de tout ce qui est, pour l'emmener dans un temple de lumière aux niveaux intérieurs afin que, dans la plus grande liberté

dont il/elle jouit, il lui soit enseigné la véritable signification de la Loi. Nous entourons (nommer la personne) de notre amour. Puisse-t-il/elle être enveloppé à jamais par l'amour et les bénédictions des Grands Etres et exécuter le plan divin jusqu'à ce qu'il/elle soit entièrement libre."

Jugement et entraînement pour la réincarnation.

Après l'incarnation physique, le défunt fonctionne dans le corps éthérique, qu'on appelle parfois l'âme. Normalement, il se trouve dans un état d'esprit confus et, pendant une période d'ajustement et de repos, il lui est donné de rencontrer des amis et membres de la famille résidant également de "l'autre côté" et de communiquer avec eux. Ensuite, l'âme est appelée devant le Conseil Karmique. Là, les expériences de la dernière incarnation lui sont montrées. On rend attentif l'individu aux occasions manquées, et il ressent du remord pour avoir fait un usage discordant de l'énergie. Cette expérience est parfois appelée improprement "purgatoire" ou "enfer".

Alors, l'individu est envoyé dans certains royaumes de vibration où il se trouve dans les meilleures conditions pour préparer une autre vie. Il fait partie d'un groupe de quelques centaines, voire de quelques milliers de personnes du même niveau qui reçoivent un entraînement déterminé. Plus la conscience de l'individu est développée, plus elle fait l'objet d'attention. L'individu reçoit autant de connaissance des lois de la Vie qu'il peut assimiler et appliquer. On lui demande aussi de transmuter quelque karma par l'usage du Feu Violet.

Demande de réincarnation.

Après cette période d'entraînement et de rédemption, le courant de vie est à nouveau convoqué par le Conseil Karmique. La somme de son karma est examinée une nouvelle fois, et une certaine quantité est attribuée à l'incarnation suivante. Une quantité importante est conservée en attente d'être transmutée dans des temps futurs, parce que les tensions récurrentes seraient trop grandes pour être traitées en une incarnation. Ainsi, nous pouvons dire que l'individu moyen est maintenu dans un état de protection dans lequel l'ignorance est bienheureuse.

Ceux qui sont convoqués devant le Conseil Karmique se présentent par groupes de trois. De chaque groupe, un seul individu est admis à se réincarner. Cette procédure se répète et d'autres courants de vie sont sélectionnés pour atteindre un équilibre

permettant à chacun des sept Rayons de s'exprimer de manière équivalente. Chaque individu exprime en priorité les attributs de l'un des sept Rayons.

Bien! Qu'en est-il d'un chela qui est proche de l'Ascension? D'une manière générale, les mêmes critères s'appliquent, mais il y a quelques exceptions. Un tel chela est très désireux de se réincarner; par conséquent, il ne demeure pas longtemps avec ses parents. Il reçoit aussi plus d'attention de la part du Conseil Karmique. Ce chela commence immédiatement à expier le plus possible de karma aux niveaux intérieurs. Il utilise le Feu Violet de manière intensive pour transmuter le karma situé dans le royaume astral (également appelé royaume psychique) qui se compose des royaumes éthérique, émotionnel et mental. Il ressort de tout cela que plus nous pouvons transmuter de karma durant l'incarnation, plus notre parcours est facile de "l'autre côté". Cette opportunité est à portée de main; ne manquons pas de l'utiliser!

Lorsque le chela d'un Maître Ascensionné se porte candidat à l'incarnation, il fait parfois la demande de transmuter une quantité extraordinaire de karma. Plus tard, dans la chair, il ne se souvient plus de cette demande. Face à de pénibles problèmes, il blâme quelquefois le Conseil Karmique pour ces ennuis et, à l'occasion, souhaite même être l'un de ceux auxquels l'incarnation a été refusée. C'est pourquoi nous ne devons juger personne. Nous ne pouvons pas comparer un individu qui jouit d'une vie heureuse, sereine et harmonieuse, avec un chela qui parcourt un chemin escarpé et rocailleux, plein de hauts et de bas, puisque nous ne connaissons pas combien de karma se transmute au cours d'une incarnation donnée.

Lorsqu'il est incarné, le chela doit se fonder essentiellement sur ses propres efforts pour racheter son karma. Le Maître l'assiste, mais ne lui permet pas de l'utiliser comme "oreiller de paresse". Même si l'étudiant se trouve sur le chemin, cela n'est pas une raison suffisante pour le libérer de son karma.

Nouvelle incarnation.

La réincarnation est une vérité; elle est la seule explication logique aux multiples injustices apparentes que nous pouvons constater autour de nous. Lorsque vous voyez de belles personnalités, vivant de manière constructive, affronter des situations très difficiles, alors que d'autres, dont les activités sont moins positives, paraissent jouir de toutes les bonnes choses de la vie, vous pouvez être certains qu'il n'y a là aucune erreur, mais que, au contraire, chacun rencontre

un jour les effets de causes précédentes établies quelque part dans le passé et dont il n'a aucun souvenir. La manière avec laquelle les gens réagissent aux circonstances du présent détermine ce que seront leurs expériences du futur. Si deux personnes sont capables de solder leur dette mutuelle en souhaitant chacune, en leur for intérieur, rendre un service à l'autre et dissoudre ainsi leurs sentiments d'amertume, ils se libèrent de la dette. Mais s'ils sont incapables de la faire, la vie les mettra à nouveau en association chaque fois plus étroite, jusqu'à ce que cette libération intervienne.

La plupart des gens se réunissent en association dans le seul but de liquider ces dettes oubliées du passé. Lorsqu'il y a une attraction d'amour et d'harmonie entre les individus, il est certain qu'ils ont travaillé auparavant en association harmonieuse et qu'ils sont capables de répandre dans le monde cette qualité indispensable. Chaque fois que, rencontrant un individu, vous éprouvez un sentiment de résistance ou demeurez sur vos gardes, cette attitude est probablement le résultat d'associations passées d'une nature discordante et déplaisante.

Dieu est un Dieu d'Amour, un Bon Dieu; c'est pourquoi Il ne destine jamais une moitié de Ses enfants à jouir de l'amour, de la joie, de l'abondance et d'autres bonnes choses, et l'autre moitié à souffrir de la maladie et des choses les plus sordides de la vie. Même les bons parents humains ne font pas de discriminations entre leurs enfants, et il est certain que Dieu, qui est tout amour, ne fait pas de différence entre Ses créatures et ne condamne pas une partie de Sa création à une vie de misère.

Prenons l'exemple de deux enfants nés dans des circonstances apparemment identiques. L'un devient un citoyen éminent de sa communauté, l'autre prend le chemin du crime. Chacun avait au départ les mêmes chances, mais l'un choisit de suivre les incitations divines qu'il avait reçues vie après vie, adaptant sa conduite au plus élevé de ce qui avait été implanté dans son caractère, et l'autre décida d'ignorer les directives divines partant de son propre cœur et se tourna vers une vie diamétralement opposée à Dieu. Beaucoup d'énergie a été qualifiée par ces deux individus durant cette vie, beaucoup en bien et beaucoup en mal. Alors, dans une vie suivante, ces deux personnes s'incarnent dans les conditions qu'elles ont créées, l'une peut-être dans une famille de culture et de fortune, l'autre dans les bas quartiers. L'esprit extérieur se demande pourquoi, mais la Loi de la Vie ne commet aucune erreur. Elle est fondée sur la justice pour tous, en accord avec les causes que chacun a établies

dans son propre monde. L'homme doit savoir que Dieu n'est dispensateur que de Bien. Toute affliction est une création de l'homme, car ce n'est jamais par la volonté de Dieu que souffre l'un quelconque de Ses enfants. Ses souffrances sont toujours le résultat du mauvais usage de l'énergie de vie qui lui est prêtée par Dieu.

Cette accumulation d'affliction dans le monde de chacun s'est réalisée au cours de millions d'années, et sans le moyen d'atténuer les causes destructives produites, la moisson pourrait être insupportable. Bienheureux sont ceux qui ont trouvé et utilisent l'instrument divin qui a été mis à notre disposition. La Flamme Violette de Transmutation est un outil divin miséricordieux, qui peut changer et changera toutes choses dans votre monde, si elle est utilisée suffisamment! Mais il faut l'appeler à agir! Elle ne vient pas d'elle-même! Jusqu'à ce que toute douleur et toute limitation de quelque nature que ce soit ait disparu de vous et de votre monde, n'ayez aucun répit et appliquez sans cesse, avec enthousiasme et dynamisme, cette activité du Feu Sacré qui aura pour conséquence de vous libérer!

Le Conseil Karmique.

Le Conseil Karmique se réunit deux fois chaque année, fin juin et fin décembre, et cela depuis fort longtemps. A ces dates, des pétitions pouvant aider au développement spirituel de la race humaine sont examinées avec bienveillance. Ces pétitions peuvent être adressées par les Maîtres Ascensionnés et par les étudiants. Les étudiants désireux de soumettre une pétition doivent l'écrire à l'encre (ce qui provoque un enregistrement éthérique) pendant les périodes qui vont du 16 au 20 juin et du 16 au 20 décembre et la projeter mentalement vers la Retraite du Teton à l'intention du Gardien des Parchemins. Là, elle est inscrite sur un gigantesque tableau d'affichage, puis discutée. Parfois, on l'intègre ou on l'associe à d'autres pétitions. Le Conseil Karmique statue sur l'ensemble des pétitions le 4 juillet et le 4 janvier au plus tard. Quelles sont celles qui ont priorité? Celles qui sont appuyées par la plus grande somme d'énergie. L'étudiant doit donc être prêt à offrir plus de services, décrets, etc., durant la période qui va suivre. (D'autres précisions peuvent être recherchées dans les "Bridge to Freedom Journals"). La Loi Cosmique ne peut être supplantée, sauf en de très rares circonstances et pour de très bonnes raisons.

Le Conseil Karmique lui-même est soumis à la Loi. Il ne dispose pas du privilège de permettre l'incarnation seulement à des chelas. Les masses doivent également s'incorporer pour leur développement spirituel et en vue de la maîtrise. Ainsi, nous pouvons dire que les Membres du Conseil Karmique ne sont pas là pour infliger des punitions. Leur service à Dieu est de trouver les moyens par lesquels l'âme peut recevoir la plus grande opportunité d'avancement spirituel, dans le but de payer sa dette à la vie, de contrôler l'énergie et d'atteindre l'objectif de toute vie, l'Ascension. La charge terrible de peur et d'angoisse, relative au jugement dernier, que le monde conventionnel a placée sur l'humanité, est des plus malencontreuses et, de plus, sans fondement. Elle est due essentiellement au fait que très peu d'individus vivent au niveau de leurs promesses à la Lumière et, par suite, sont leur propre juge. Le Conseil Karmique est un corps miséricordieux d'Intelligences serviables et non le père fouettard de courants de vie déconcertés.

Les Membres du Conseil Karmique sont : Portia (Déesse de Justice, porte-parole du Conseil), Nada (Déesse de l'Amour), Pallas Athéna (Déesse de la Vérité), Elohim Vista, Kwan Yin (Déesse de la Miséricorde) et le Grand Directeur Divin (Manu de la Septième Race Racine).

En résumé, on peut dire que l'homme doit apprendre qui il est, reconnaître qu'il est un créateur et, comme tel, devenir maître de tout ce qu'il crée. En tant que créateur, il doit tous les jours contrôler consciemment ses pensées, sentiments, mots et actions. La Loi Cosmique est un instructeur sévère, et la Loi ne s'applique pas toute seule. Toute création est un effort conscient, et si l'individu gratifié de ce grand don de vie refuse de faire son devoir, ses expériences le pourvoiront de misère jusqu'à ce qu'il le fasse. Le progrès spirituel de chaque individu est directement fonction de son mérite.

La Loi de Conservation de l'Energie.

Selon la Loi de Conservation de l'Energie, toute substance première (énergie divine) doit être utilisée avec sagesse. C'est pourquoi les étudiants devraient contrôler leur discours. Les bavardages et les racontars sont un gaspillage de l'énergie divine. Il y a un proverbe allemand pour cela: "Bedenke wohl, bevor du sprichst, ob's nötig, wahr und nützlich ist." En français: "Considère bien, avant de parler, si cela est nécessaire, vrai et utile."

Un exemple de cette loi s'applique aux dispensations. Les dispensations sont des attributions spéciales par le Conseil Karmique

d'un stock d'énergie divine faites à un Maître en des occasions particulières pour lui permettre de donner un enseignement additionnel de la Grande Fraternité Blanche par l'intermédiaire d'un messenger spécialement entraîné. Ces sommes d'énergie ne sont en principe allouées qu'une fois par siècle. Si l'énergie d'une telle dispensation n'est pas compensée par un service impersonnel (décrets, visualisations, chants), alors les Maîtres doivent retirer leur appui et leur radiation. Par conséquent, les dictées des Grands Etres doivent être distribuées sur un base aussi large que possible, de manière à ce que cette précieuse énergie de Dieu puisse être retournée dans des applications journalières par le corps estudiantin.